



BASSE-HAM

mag

NUMERO 16
SEPTEMBRE 2025



ECOLE

Retour sur la fin d'année scolaire 2024/2025 avec le sport à l'honneur !

SENIORS

Voyage et escapade enchantés

VIE ECONOMIQUE

De nouveaux services pour les habitants



Bernard VEINNANT
Maire de Basse-Ham

EDITO

“Le soutien, les encouragements et l’approbation manifestés par nombre d’entre vous, nous ont confortés dans notre démarche.”

Chères Hamoises et chers Hamois,

Le mois de septembre marque pour tous les élèves, le retour en classe après les vacances d’été. C’est une période riche en nouvelles habitudes, en espoirs, mais aussi pleine d’incertitudes pour de nombreux élèves.

Les repères essentiels que sont les valeurs républicaines ne peuvent être transmis que par l’éducation. Ainsi l’Ecole et ses partenaires, dont la commune, se mobilisent pour assurer la transmission de ces valeurs au centre desquelles se trouvent la laïcité, la citoyenneté, la culture de l’engagement et la lutte contre toutes les formes de discrimination. Ensemble, nous faisons le maximum afin de créer un environnement où tous les élèves se sentent capables de donner le meilleur d’eux-mêmes.

Dans le même temps, nous avons connu en ce début du mois de septembre, à l’issue du grand rassemblement évangélique de Grostenquin, l’installation illégale en plusieurs vagues, de près de 300 caravanes appartenant à la communauté des gens du voyage, sur la prairie communale à l’arrière des ateliers municipaux.

Si la loi Besson du 5 juillet 2000 fixe les grandes orientations et obligations relatives à l’accueil des gens du voyage, il n’en demeure pas moins que ceux-ci ont, à l’instar de l’ensemble des citoyens, le devoir de respecter la législation en vigueur et qu’une procédure d’évacuation forcée peut être appliquée en cas d’installation non autorisée.

Dans cette perspective, j’ai très rapidement requis Maître BLAU, commissaire de justice à Thionville pour constater la situation et établir dès le 3 septembre un procès-verbal circonstancié faisant état du nombre de caravanes présentes sur le site et des branchements illicites mis en œuvre par leurs occupants pour s’alimenter en eau et électricité.

Notre avocat s’est, bien entendu, appuyé sur ce constat pour mettre en exergue le fait que « le stationnement sauvage, de façon pérenne, de véhicules et caravanes en nombre particulièrement important, sur les terrains communaux est susceptible de générer des difficultés en termes de sécurité du fait de la proximité de la Moselle, de l’absence totale d’assainissement sur les parcelles envahies, des branchements sauvages en eau et en électricité, présentant un risque réel tant pour les personnes du campement lui-même, que pour les riverains, les promeneurs ainsi que les cyclistes empruntant la piste cyclable.

Sur la base de ce constat, une « Requête aux fins d’expulsion d’occupants sans droit ni titre » a aussitôt été adressée à Madame la Présidente du Tribunal Judiciaire de Thionville. Le 9 septembre celle-ci a déclaré, par ordonnance, notre requête recevable et fondée.

Cette décision a immédiatement été notifiée par Maître BLAU aux personnes concernées en leur précisant qu’ils avaient deux jours pour libérer les lieux, faute de quoi il solliciterait auprès du sous-préfet l’assistance de la Force Publique et de tous professionnels équipés de matériels de levage et de manutention, afin de déplacer par la force si nécessaire, véhicules, caravanes et occupants. A ce jour, une grande partie des intéressés a déjà migré vers d’autres lieux.

J’ai souhaité, par ces quelques mots vous relater les faits tels qu’ils se sont produits, en toute transparence. L’équipe municipale et moi-même avons mis en œuvre tout ce que nous permet la loi, afin de faire cesser cette situation compliquée et anxiogène pour tous. Malgré les critiques et commentaires peu amènes de certains, le soutien, les encouragements et l’approbation manifestés par nombre d’entre vous, nous ont confortés dans notre démarche. Nous vous en sommes particulièrement reconnaissants et tenons à vous en remercier très sincèrement et très chaleureusement.

Je terminerai cet éditorial par une note plus positive et vous informe que les travaux de démolition de la ferme « PAQUIN » dans le quartier de Haute Ham, sont désormais terminés. Les entreprises de construction ont pris le relais et vont se succéder sur le site pendant 16 mois environ, pour finaliser la construction de la résidence de 16 appartements portée par la commune. Enfin, le porteur privé du projet de création d’une résidence seniors de 55 appartements sur le site de Nautic’Ham ayant obtenu le permis de construire, les premiers travaux de génie civil devraient démarrer ce mois-ci.

Bonne lecture !

Votre Maire,
Bernard Veinant.

Album photos Fête de l'eau





Bénévoles de la commune

Une soirée pour leur dire « merci »

Représentants des associations locales, bénévoles de la médiathèque, de la Fête de l'Eau, de la Brocante, jalonneurs des Foulées Hamoises, chauffeurs du minibus communal... Ils étaient nombreux à être conviés par le Maire à une soirée qui rendait hommage à leur engagement. « Vous êtes formidables ! » a souligné M. Veinnant qui a énuméré le travail remarquable de toutes ces personnes qui s'occupent de leur association ou viennent prêter main forte à la commune.

Ce soir-là, Mme Patricia Georges, première adjointe déléguée aux affaires culturelles, sportives et associatives, à la communication et aux animations a été décorée de la Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale, échelon Or, pour 35 années au service des collectivités locales. Elle était entourée du Maire et du Sénateur de la Moselle, Jean-Marie Mizson, qui est revenu sur leur travail commun et leur amitié, tous deux de longue date.

La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dinatoire.



Bravo à tous pour votre investissement qui fait rayonner Basse-Ham bien au-delà de ses frontières !





INSEE : Recensement 2025

On recherche des agents sur la commune

La commune recherche des agents recenseurs pour la période du 16 janvier au 15 février 2026. Ceux-ci seront en charge de déposer les questionnaires INSEE aux habitants de la commune, soit en main propre, soit dans leur boîte aux lettres. Ils conviendront d'un rendez-vous avec les foyers pour venir rechercher ces questionnaires si les personnes font le choix de ne pas les remplir en ligne. Vous êtes intéressé par ce poste rémunéré ? Vous pouvez envoyer votre candidature à la Mairie. Seuls cinq places sont disponibles. Vous devrez suivre une petite formation pour tout connaître du déroulement du recensement. Ne peuvent être agent recenseur : les élus locaux, les personnes en congé parental et les agents travaillant à temps partiel.

Le recensement en quelques mots ...

Réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), le recensement permet de comptabiliser le nombre de logements en France, d'habitants et de dresser un portrait de ces derniers (sexe, âge, profession, déplacements quotidiens etc...). Des statistiques importantes qui entrent en compte dans les projets qui concernent chaque commune : quels sont les besoins en logements ? Combien de pharmacies peuvent être implantées ? Quels équipements pour les écoles ? Quel nombre d'élus au Conseil Municipal ? ... Répondre au recensement est obligatoire !!! En cas de non-retour du questionnaire papier ou en ligne, la personne s'expose à une amende.

Dates battues de chasse

AMICALE DU SPRIEDEN - LOT 1

Samedi 27 septembre 2025

Dimanches 12 et 19 octobre 2025

Mardi 11, samedi 23 et vendredi 29 novembre 2025

Samedi 13 et lundi 29 décembre 2025

Dimanche 11, samedis 17 et 31 janvier 2026

MARINELLI - LOT 2

Samedi 25 octobre 2025

Samedi 15 novembre 2025

Samedi 13 décembre 2025

Dimanche 28 décembre 2025

Samedi 17 janvier 2026

Samedi 31 janvier 2026

Samedi 19 février 2026

Pour rappel , depuis le 2 février 2024, les battues de chasse sont interdites à Basse-Ham le 1er weekend (samedi et dimanche) de chaque mois.

Retrouvez les dates et emplacements des lots sur www.basse-ham.fr rubrique Pratique/Chasse et pêche.



FIN DU RESEAU CUIVRE ADSL

Préparez-vous dès maintenant pour éviter une coupure de vos services internet, TV et téléphonie fixe. Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner...

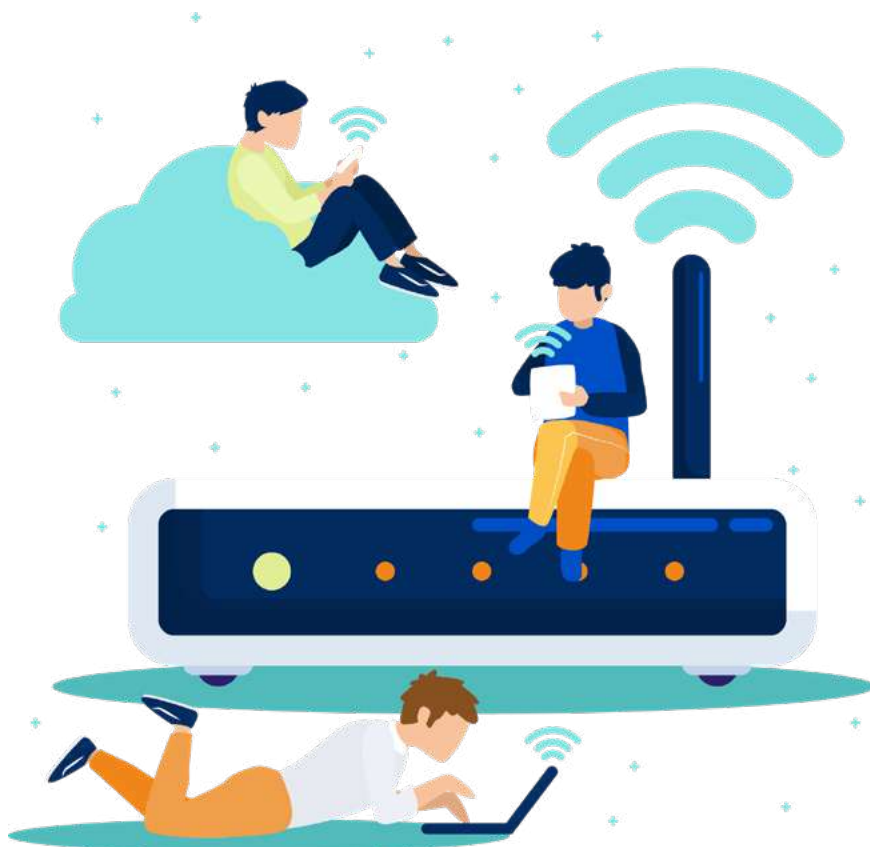
Pendant plus de 50 ans, le réseau cuivre ADSL a accompagné les Français dans leur communication. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre ADSL est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibres, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dont la commune de Basse-Ham, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain. Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé France Télécom) a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre ADSL dont il est le propriétaire. Pour la commune de Basse-Ham, cette fermeture est prévue en 2028.

Cette fermeture ne signifie pas pour ceux qui sont connectés à la fibre, comme par exemple les abonnés ENES, la fin des services de téléphonie fixe, TV et Internet. Ces derniers ne seront impactés en aucune façon par cette évolution.

Par contre, si vous êtes actuellement connecté uniquement au réseau cuivre ADSL, vous devrez impérativement, pour éviter une coupure de vos services, vous connecter à la fibre.

Pour ce faire, vous pouvez sans attendre, contacter la société ENES, qui exploite le réseau fibre de la Ville de Basse-Ham (03 87 71 66 34 ou 03 87 71 85 70) ou, tout autre fournisseur d'accès Internet.



Un espace sanitaire tout neuf pour la maternelle de St Louis



Les Ateliers municipaux ont refait, des sols aux plafonds, les toilettes de la maternelle. Après le démontage d'un mur et des lavabos, l'espace a entièrement été repensé pour le bien-être des enfants : une cloison a été posée ainsi que des cabines de toilettes pour les plus petits afin de respecter leur intimité.

L'espace qui avait fait son temps est désormais modernisé et comme neuf. Ses accessoires originaux (cuvette avec oreilles d'animaux et robinet personnage) ajoutent une touche ludique à l'ensemble.

De quoi démarrer l'année dans les meilleures conditions.



Des passages piétons plus sécurisés

Les ateliers municipaux ont également installé des LED bleues solaires tout au long des passages piétons devant la salle des fêtes et du cimetière. Un système qui permet de renforcer la sécurité des marcheurs et d'attirer l'attention des automobilistes qui sont amenés à lever le pied. Les plots fonctionnent automatiquement lorsque la nuit tombe et se rechargent de manière autonome.



Coup de neuf en peinture



Plusieurs éléments urbains ont été remis en peinture : les rambardes au-dessus du pont de la Bibiche, les bancs et la table situés sur le chemin vers la forêt après l'EHPAD, ainsi que le chalet servant de rangement de mobilier situé à l'arrière du café Au 106 chez Amanda.



Une pergola dans la cour d'école

Les agents des ateliers municipaux ont fabriqué une pergola à la demande de l'école élémentaire.

Installée dans la cour de l'école, la structure en bois de 3m sur 6m pourra abriter les classes à tour de rôle lors d'animations.

Des fruitiers grimpants y ont été plantés : l'actinidia qui produit des kiwis et l'akebia quinata avec ses incroyables fruits à coque violette.

Dépaysement garanti !!!



Grand nettoyage de printemps

Les ateliers municipaux ont nettoyé en profondeur la toile du préau du groupe scolaire Jean Monnet qui s'était noircie au fil des années. Même traitement pour l'abri de vélo devant la Médiathèque dont la façade a elle aussi été lavée.





Fête Nationale Décalée : le public au rendez-vous !

C'est l'une des manifestations phares annuelles de la commune : la Fête Nationale Décalée s'est déroulée le 18 juillet dernier et a rassemblé de nombreux participants.

La place de la République a accueilli les stands de restauration et buvette du Comité d'Animation Hamois, les animations pour les enfants et l'orchestre Max Animations pour le bal populaire.

Un des moments tant attendus était le grand défilé aux lampions au départ du quartier de St Louis avec une arrivée très

applaudie sur la place de la République. Comme il est de coutume, la commune offrait un lampion à chaque enfant y participant et également une crêpe à l'arrivée ! Cette année, c'est la troupe des Caval Baloon's qui a occupé la tête du cortège et joué tout au long du parcours. Mickey, Minnie et Vaïana, les mascottes, accompagnaient la joyeuse parade.

La soirée s'est ensuite poursuivie avec le feu d'artifice tiré derrière la Mairie puis chacun a profité de de la piste de danse jusqu'à tard dans la nuit...



Fête Nationale Décalée





Escapade en Belgique avec le CCAS

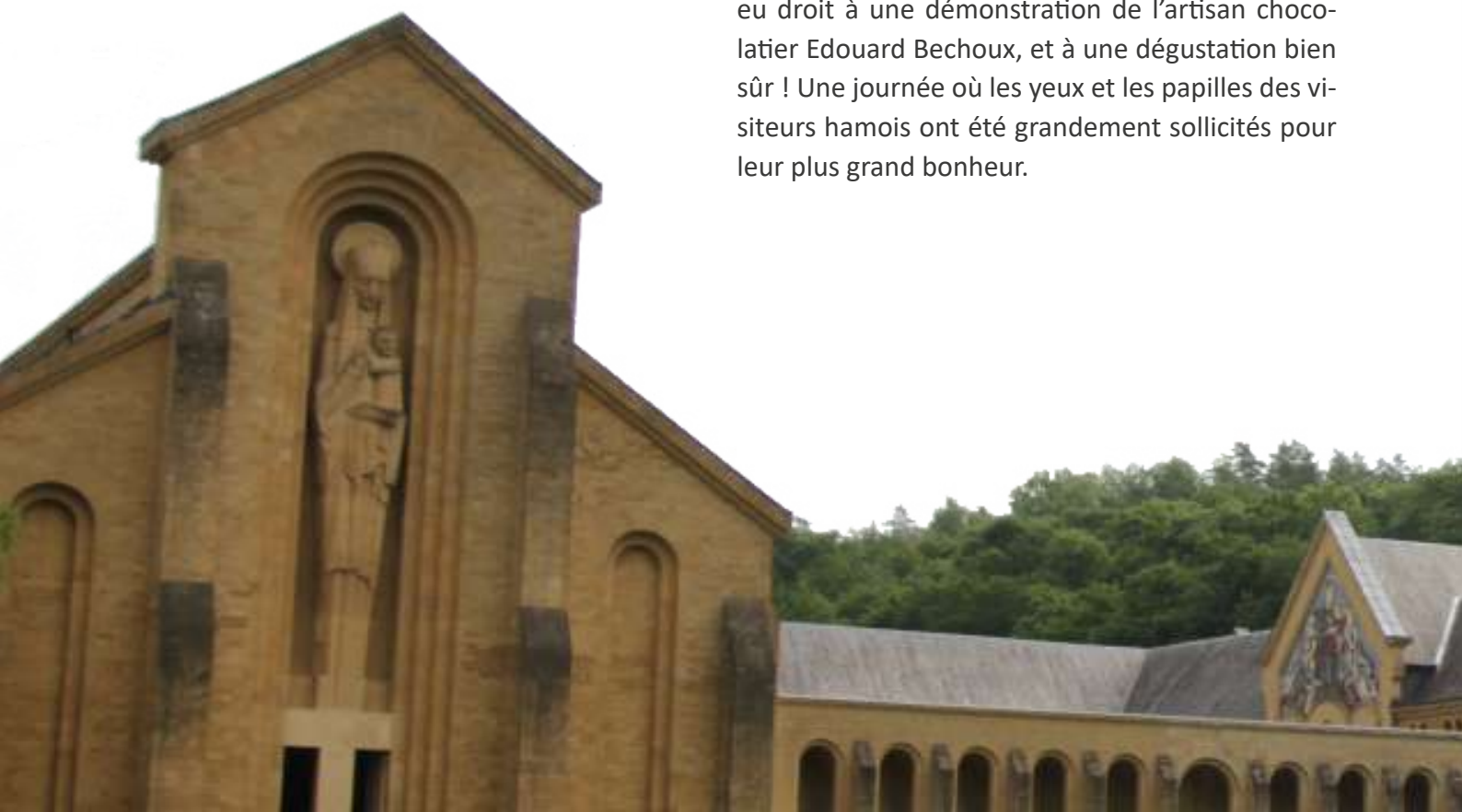


Cette année, c'est une journée dans le plat pays que proposait le CCAS aux seniors de plus de 65 ans. Au programme : visite d'un site culturel et d'une chocolaterie.

Le 3 juin dernier, ils étaient près de 50 à embarquer à bord d'un bus, direction la Belgique ! La matinée était consacrée à l'Abbaye d'Orval, dont la première église remonte à 1124. Fort de son patrimoine, le lieu abrite une brasserie depuis 1931. La fameuse bière d'Orval y est fabriquée.

Les visiteurs ont pu découvrir les lieux et leurs nombreux vestiges. Quant à la bière, bon nombre l'ont savourée au restaurant lors d'un copieux déjeuner.

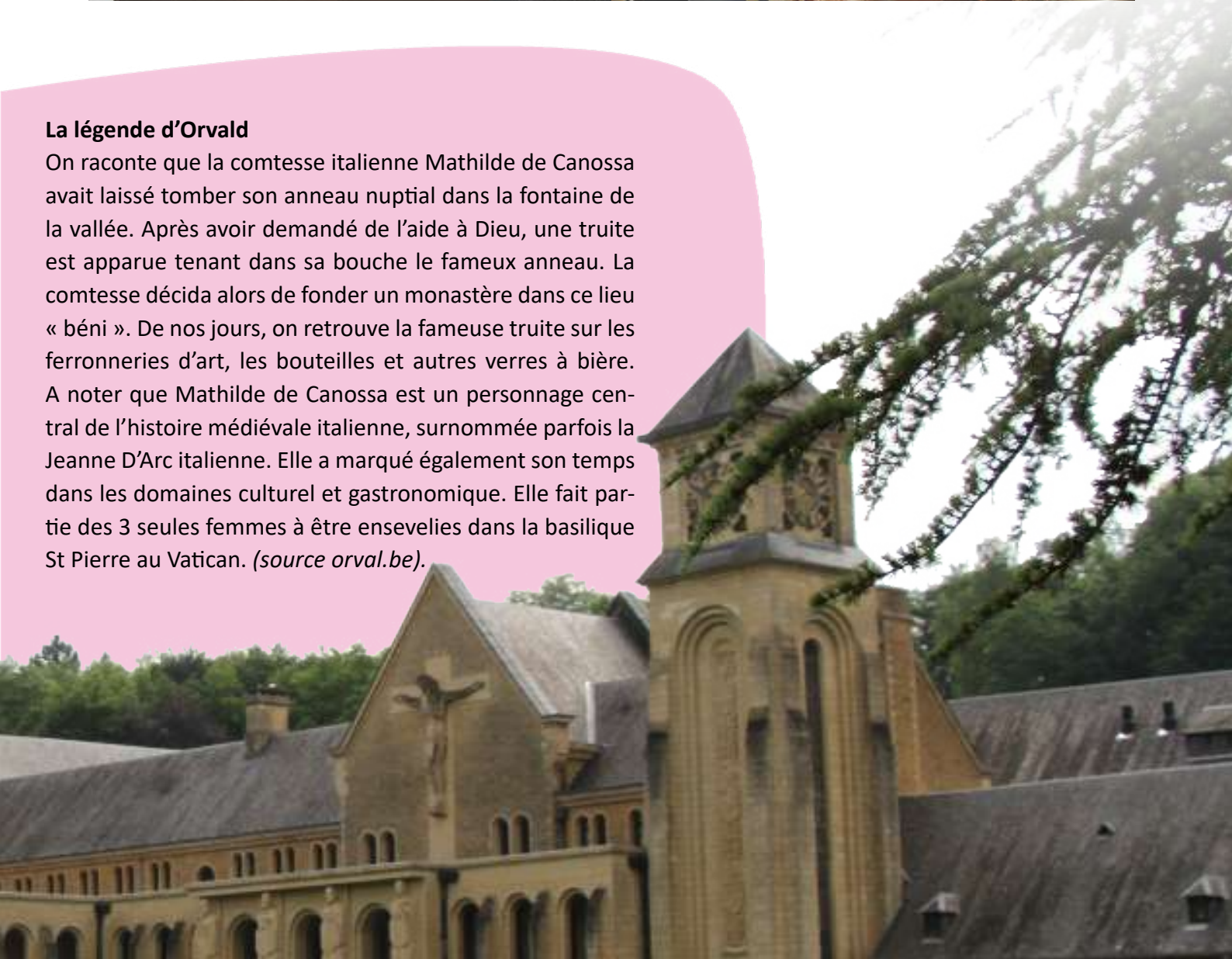
Le groupe s'est ensuite rendu à Florenville dans la chocolaterie « Les chocolats d'Edouard ». Ils ont eu droit à une démonstration de l'artisan chocolatier Edouard Bechoux, et à une dégustation bien sûr ! Une journée où les yeux et les papilles des visiteurs hamois ont été grandement sollicités pour leur plus grand bonheur.





La légende d'Orval

On raconte que la comtesse italienne Mathilde de Canossa avait laissé tomber son anneau nuptial dans la fontaine de la vallée. Après avoir demandé de l'aide à Dieu, une truite est apparue tenant dans sa bouche le fameux anneau. La comtesse décida alors de fonder un monastère dans ce lieu « béni ». De nos jours, on retrouve la fameuse truite sur les ferronneries d'art, les bouteilles et autres verres à bière. A noter que Mathilde de Canossa est un personnage central de l'histoire médiévale italienne, surnommée parfois la Jeanne D'Arc italienne. Elle a marqué également son temps dans les domaines culturel et gastronomique. Elle fait partie des 3 seules femmes à être ensevelies dans la basilique St Pierre au Vatican. *(source orval.be).*





Voyage en Camargue

Les seniors ont passé une semaine idyllique

Le Foyer du Temps Libre a proposé un nouveau voyage du 28 avril au 4 mai 2025. Cette année, c'est dans le sud de la France que s'est déroulé ce séjour de 6 nuits et plus précisément en Camargue.

Les visites ont été nombreuses : les Saintes-Marie de la Mer, Nîmes la Romaine, la réserve naturelle nationale, une balade en bateau à Sète- premier port de pêche de la Méditerranée, une agréable dégustation de muscat et de vin « gris » des sables, un arrêt à Aigues Mortes et sa cité médiévale fortifiée, un élevage de taureaux camarguais avec un déjeuner typique chez un gardian, etc...

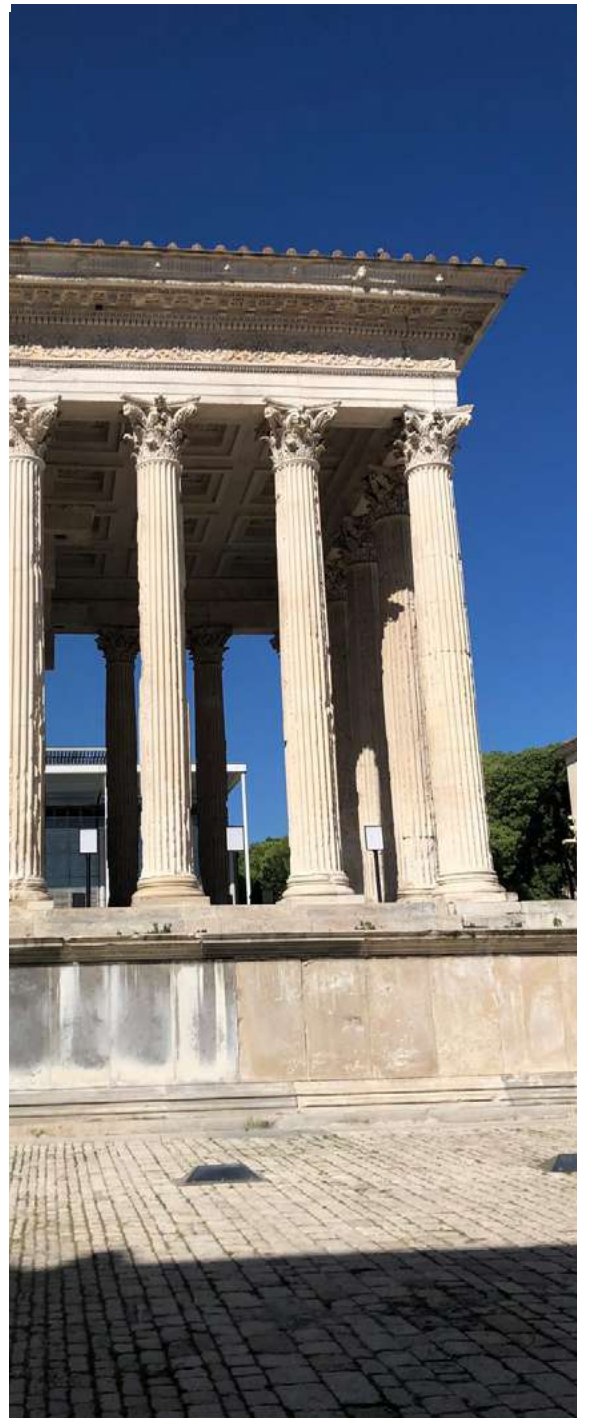
Le séjour a été incroyablement varié et riche en découvertes. Une jolie immersion dans ce coin de France dont l'espace naturel est classé Réserve Biosphère par l'Unesco. Visites, dégustations, moments conviviaux, le groupe a vécu de chouettes instants qu'il n'est pas prêt d'oublier !

La Camargue est une région située dans le sud de la France, connue pour ses marais, lagunes, salins et prairies.

Elle abrite une grande variété d'oiseaux, dont les fameux flamants roses, et est célèbre pour ses chevaux blancs semi-sauvages et ses taureaux noirs.

Ses traditions locales sont l'élevage de chevaux et de taureaux, la tauromachie, sans oublier la culture des "gardians".

(source : www.camargue.fr).



Le bus numérique « Connect et vous »

A l'initiative de Pedagome, organisme de formation messin, et en partenariat avec la Région Grand'Est, Malakoff humanis et SFR, un bus numérique sillonne actuellement 90 communes de Moselle afin de proposer aux seniors les rudiments de l'informatique, l'approche culturelle du numérique, les messageries instantanées ou encore les paiements et démarches en ligne.

Le bus a fait escale à Basse-Ham durant 6 matinées pour répondre aux questions des seniors. Il a accueilli plusieurs Hamois, venus chacun pour des raisons précises.

Nous les avons rencontrés lors du premier atelier. « C'est l'occasion pour moi de me remettre à jour

depuis que j'ai arrêté de travailler » nous confiait Maria, 71 ans. Quant à Sylvie, 78 ans, elle avouait « Ne rien savoir maîtriser ». Manu, du haut de ses 72 ans espérait « se perfectionner sur certains logiciels et savoir comment envoyer des photos », et enfin Ana, 67 ans, voulait « mettre à jour ses connaissances et changer d'ordinateur ».

Le Sénateur de la Moselle, Jean-Marie Mizzon, a rendu une petite visite aux animateurs Ismaël et Etienne ainsi qu'aux seniors et s'est montré ravi de la mise en place de ces ateliers qui « luttent contre l'illectronisme qui touche 11 à 13 millions de personnes en France. »



Pour rappel et dans le même objectif, la Mairie accueille sur l'année, chaque mardi des semaines paires, de 9h à 12h, un conseiller numérique mis à disposition par l'Agglo pour des entretiens individuels mais également des ateliers thématiques visibles sur le site de la commune www.basse-ham.fr / Actualités. Vous avez aussi la possibilité de vous rendre dans une agence France Services, la plus proche se trouve à Guénange, au 1 rue Mozart.

Les CM2 et les gestes qui sauvent

C'est courant mai que les grands écoliers ont été invités par les sapeurs-pompiers de la commune afin de découvrir leurs activités et de s'essayer aux gestes de premiers secours. La journée a débuté par la visite de l'Unité Opérationnelle. Les enfants ont appris à passer un appel téléphonique en situation d'urgence, puis ils ont tenté de reproduire un massage cardiaque, la Position Latérale de Sécurité et la pose d'un garrot. Très investis dans ces ateliers, les enfants ont trouvé l'expérience passionnante !

Les sapeurs-pompiers ont eu le plaisir de transmettre leur savoir en espérant avoir suscité des vocations. Ils ont gentiment offert un goûter à la classe et chacun est reparti avec un exemplaire du calendrier des pompiers 2025.

Une belle initiative de la part de l'Unité Opérationnelle !



Voyage en vélo pour les CE2 et CM1

Mercredi 25 juin 2025, 56 élèves ont quitté le sol hamois en vélo, direction la ville de Metz, pour des visites sur site qui incluaient 2 nuits en auberge de jeunesse.

Une sortie originale pour les classes de Mme Macon, Mme Louis et M. Weiler, le directeur du groupe scolaire Jean Monnet. Un challenge pour certains enfants qui s'étaient entraînés en amont avec Pierre Beyer, leur éducateur sportif, son apprenti Thibaut ainsi que Noa, en service civique à l'école. Tous les trois ont accompagné le groupe de cyclistes. Mme Felten, enseignante en maternelle, Mme Twardy, ex-directrice du groupe scolaire étaient également venus renforcer la joyeuse bande !

Le directeur a pu compter sur la présence de parents volontaires, soit en vélo, ils avaient d'ailleurs suivi une formation d'accompagnants, soit à bord de véhicules « balais » afin de transporter eau, sacs de pique-nique et bagages.

Le groupe a courageusement parcouru 45km sous un soleil de plomb mais grâce aux nombreuses pauses afin de bien s'hydrater et de reprendre des forces, tous les enfants ont fini leur trajet sans encombre.

Les découvertes ont été nombreuses à Metz : Musée de la Cour d'Or, place d'Armes, Cathédrale, Remparts et Porte des Allemands. A l'auberge, le groupe a même eu droit à une veillée animée par l'association Lire et Faire Lire.

De retour à Basse-Ham, les cyclistes ont fait une halte à Argancy pour un atelier nature avec l'association CPN les Coquelicots. Ils ont observé les oiseaux aux jumelles et sont allés à la chasse aux petites bêtes afin de les contempler à la loupe.

Une chouette escapade qui alliait sport, culture, histoire, nature et vie entre copains pour finir l'année en beauté !

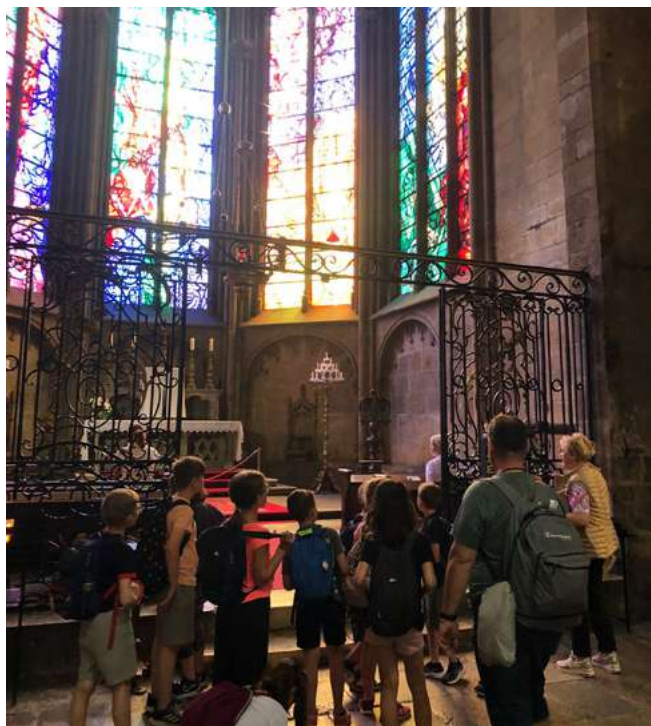




INFOS PLUS : Retrouvez les horaires mis à jour des bus scolaires sur le site de la commune www.basse-ham.fr, rubrique Jeunesse / Transports scolaires.

Voyage à vélo

L'album photos





Ecole de voile : le bonheur est sur l'eau !

Trois classes du groupe scolaire Jean Monnet (CE2, CE2-CM1 et CM1) ont participé à une semaine de voile en partenariat avec CAP 250. Quatre jours d'immersion puisque chaque classe passait la journée entière sur le site Nautic'Ham, naviguant entre cours sur l'eau et cours donnés par leurs enseignants au Cercle Nautique. Tout le groupe déjeunait sur place. Une vie scolaire en dehors des sentiers battus en quelque sorte, pour le plus grand plaisir des enfants.

« Je vais aller chercher le bateau qui s'éloigne du groupe », à bord du bateau de sécurité, Clément Kiefer, président du club de voile local, accompagne les enfants sur l'eau pour les rassurer et les conseiller.

« C'est toujours impressionnant pour eux de se retrouver sur la Moselle », nous dit-il, « La semaine dernière, un enfant était terrifié, alors il est monté avec moi à bord du bateau de secours et ça l'a beaucoup rassuré ».

Les enfants débutent la voile à bord d'un optimist, un petit dériveur, et au bout de 2 jours, se débrouillent comme de vrais capitaines !

Pendant que la demi-classe est sur l'eau, l'autre partie des élèves suit les cours mais avec une petite touche en rapport avec le thème. Ce jour-là, les CE2 ont, par exemple, appris à jouer à la bataille navale, de quoi rendre plus fun les exercices de repères sur quadrillage !!!!

L'école de voile a été enrichissante à tous points de vue : la découverte d'une nouvelle discipline, la pratique, le dépassement de soi et la cohésion de groupe. Une belle semaine appréciée de tous !







Ecole de voile



Le club de voile propose des initiations d'avril à fin octobre. Il accueille chaque année, des centres de loisirs dont celui de la commune.
Toutes les infos : www.voile-cap250.fr



Stage de tennis pour les écoliers

Décidément, le sport a le vent en poupe pour les élèves de la commune.

Plusieurs classes du groupe scolaire Jean Monnet ont pu s'initier au tennis durant un cycle de 6 à 8 séances proposé par For all Tennis Academy. Société privée qui promeut le tennis à travers différentes actions, l'Académie travaille main dans la main avec le club de tennis hamois, et tient également un magasin situé à l'étage au Tennis Club.

Nathan Sauvage, dirigeant de l'Académie, a animé ces cycles qui ont été dispensés, il faut le souligner, gracieusement. Il nous fait part d'un constat : « Les écoliers pratiquent pas mal de sports tout au long de l'année mais le tennis reste compliqué dans le sens où il faut investir en matériel comme des raquettes, un filet, etc.. Alors, en partenariat avec l'Education Nationale, nous avons eu l'idée de faire venir ce sport vers les enfants dans certaines communes ou de faire venir les enfants vers le tennis comme pour les classes de Basse-Ham où celles-ci sont accueillies directement au tennis



club. » Durant 1h, les enfants passent d'atelier en atelier avec motivation : « Ils travaillent leur précision, les échanges, les « coups » au tennis pour au final pouvoir jouer des petits matchs avec filet, service au-dessus de la tête et savoir également arbitrer » nous explique M. Sauvage.

Une belle initiative pour faire connaître aux enfants un nouveau sport et pourquoi pas leur donner envie de poursuivre l'activité en club.

Labellisation éco-école Plus rien n'arrête le groupe scolaire Jean Monnet

Et de 6 ! Le groupe scolaire a reçu un nouveau drapeau « éco-école » pour ses actions autour de l'écologie. Sur ces 6 années de succès, les 2 dernières ont atteint le niveau « or », ne reste donc plus que celui de platine à ce beau palmarès... Durant l'année 2024-2025, le groupe a travaillé sur le climat. Pour 2025-2026, le thème sera tourné vers l'énergie.

Notons également une labellisation niveau or pour l'école maternelle de St Louis.

Bravo à tous les enfants et leurs encadrants pour cette belle performance qui dure, dure...



A la découverte des vieux métiers d'Azannes

Depuis plus de 35 ans, cette petite commune de Meuse de 160 âmes fait revivre 80 métiers du XIXème siècle, grâce à la mobilisation de 400 bénévoles ! Le temps d'une journée, les enfants des classes de CP, CP-CE1, CE1 et CE2 de la commune sont devenus porteur d'eau, cordonnier, meunier, boulanger, ferronnier, lavandier ou encore confiturier.

Ils ont découvert de nombreuses activités manuelles dont certaines ont même disparu. Et surtout, ils ont pu constater le grand écart, déconcertant et certainement réconfortant, entre leur école actuelle et celle d'autrefois. Une immersion ludique et pleine de surprises !



Une belle collecte de bouchons pour le SED

L'année scolaire 2024/2025 aura été empreinte de générosité au groupe scolaire Jean Monnet. Les familles et les enseignants ont collecté des bouchons en plastique, en liège et métal pour l'association messine "Vivre avec le SLED".

Le SLED, le Syndrome d'Ehlers Danlos, désigne une anomalie du tissu conjonctif ou tissu de soutien, en raison d'une altération du collagène. Cette maladie rare peut créer des douleurs chroniques articulaires, musculaires et abdominales, des saignements soudains et spontanés, des mouvements incontrôlés, des insuffisances respiratoires, des difficultés de situation dans l'espace, etc...

La revente de ces bouchons par l'association permet de financer l'achat de matériels comme des fauteuils roulants ou de financer la recherche médicale. Bravo à tous pour ce joli geste !



Elisa, une nouvelle championne dans la commune

C'est depuis l'enfance que la jeune hamoise Elisa Monaco pratique l'équitation. En 2024, elle a participé pour la première fois avec trois de ses camarades du club de Yutz, aux championnats de France en « Hunter Club Poney 1 équipe » et toute l'équipe a ramené la médaille d'or de la catégorie.

L'épreuve alliait sauts d'obstacles et dressage. Une discipline qui demande beaucoup de rigueur. C'est avec son poney Hanamour du Ralmar qu'elle a brillé ce jour-là. Une victoire d'équipe qui aux dires des coachs a : « engendré un engouement au sein du club. »

Toutes nos félicitations !!!

Album photos

Centre de loisirs d'été





Nouveau "chantier jeunes" Un résultat bluffant !

Diego, Iléna, Loéva, Noa et Thibault ont participé à un nouveau « chantier jeunes » mis en place par la commune, avec la complicité de l'artiste Hassen Touati qui animait l'atelier et le soutien financier d'ENEDIS.

Après le transformateur électrique rue des Chenevières et l'ouvrage du puits canadien près de la Mairie, le groupe s'est attaqué à un autre transformateur électrique, celui situé devant le gymnase Marcel Hitz. Du 25 au 29 août 2025, les jeunes et l'artiste ont graffé pour mettre en vedette les activités propres au site : football, tennis, pêche et Street Workout.

Le résultat est incroyable !!!!
Bravo à tous pour ce travail remarquable.

Prochain chantier : le soubassement du gymnase, prévu pendant les vacances de la Toussaint, si la météo le permet...

Ils donnent leur avis sur le chantier

DIEGO : Ça me plaît ! Je fais ça avec des amis et en plus on aide la Mairie ! / **Thibault :** C'est bien d'être avec mes potes / **Iléna :** D'abord j'adore l'artiste et ensuite j'aime beaucoup cette activité ! Et puis je suis avec ma soeur et c'est sympa de décorer la ville / **Loéva :** Je ne m'attendais pas à avoir autant d'inspiration au fur et à mesure, le résultat est impressionnant / **Noa :** C'était bien d'être avec les copains, je suis fier du résultat / **Hassen Touati :** Je fais beaucoup d'ateliers avec les jeunes et à Basse-Ham c'est vraiment un bon groupe, ils sont tous motivés et sont heureux de participer à l'embellissement de leur ville.







La danse de la victoire pour le Gym Club Hamois

Le 17 mai dernier, 8 membres du club et leur professeur Justine Droulez ont participé à un concours de danse contemporaine et jazz organisé par la Fédération Française de Danse. Sur scène : 7 danseuses et 1 danseur ont présenté « Artificielles », une chorégraphie sur le thème de l'intelligence artificielle, et ont remporté le premier prix !

Une fierté pour le groupe de voir son travail reconnu par un jury composé de professionnels de la danse mais aussi parce que c'était la toute première fois qu'il participait à ce genre d'événements.

Félicitations à tous pour cette belle victoire !!!

Le thème de cette danse qui a demandé 45h de travail est l'intelligence artificielle.

"Les corps sont synchronisés, désincarnés, prisonniers d'un système qui dicte chaque mouvement. L'humain s'efface derrière l'algorithme. Progressivement, l'ordre se fissure, le chaos s'installe, non comme une erreur, mais comme une libération. Elle célèbre ce que la machine ne peut imiter : l'intensité de la présence, l'infini du vivant. "



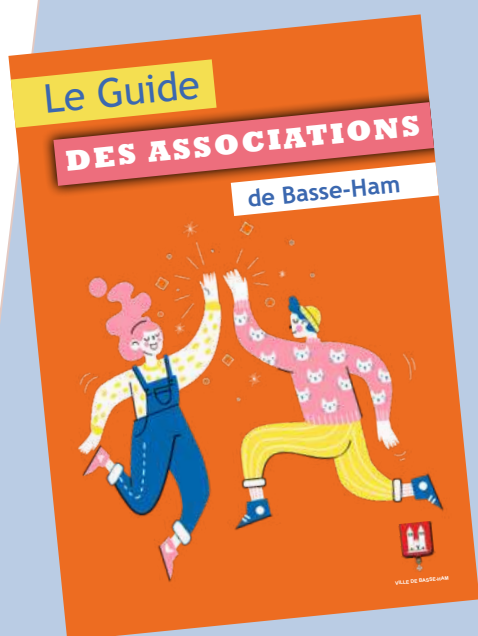
50 bougies pour Cap 250 !!!

A l'origine, CAP 250 est né sur les eaux de la commune de Rettel. L'activité était proposée par le CE d'Usinor et est rapidement devenue une association grâce à Georges Devliegher qui a appuyé sa création. Pour info, le club porte ce nom car il se trouvait à hauteur de la borne placée au kilomètre 250, à partir de Coblenz (là où la Moselle se jette dans le Rhin). Une vingtaine d'années plus tard, l'association hamoise s'est installée sur la commune.

Pour ce weekend anniversaire des 30 et 31 août derniers, plus de 100 personnes ont participé à un repas convivial lors d'une soirée où Clément Kiefer, l'actuel président du club, a présenté une petite rétrospective en photos.

Le lendemain, le club a organisé des régates sur la Moselle.

Bon anniversaire à Cap 250 et longue vie au club !



Il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres en août ! Le livret bisannuel des associations hamoises met en vedette les activités sportives, artistiques, solidaires et autres, présentes sur la commune. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à vous rendre à l'accueil de la Mairie qui vous en remettra un exemplaire.

Pour info : petit changement concernant le judo club depuis son édition > Les cours enfants sont dispensés de 18h15 à 19h15.



Le secteur « jeunes adultes » s’installe à la Médiathèque

Cet été, les portes de la Médiathèque ont été fermées durant 2 semaines afin de permettre aux bibliothécaires et à leur équipe de bénévoles de mettre en place un tout nouveau secteur qui a la cote depuis plusieurs années : le roman « jeune adulte » (young adult). New romance, polar, fantasy, romantasy ou science-fiction, les abonnés de 15 ans et plus ont désormais le choix parmi les nombreux livres de cette section qui se trouvent à l’étage, entre les romans de science-fiction Adultes et les romans Ados. L’occasion pour l’équipe de la Médiathèque de repenser l’étage complet en réaménageant les rayonnages comme par exemple la création d’un espace « Ado » où les documentaires, romans, mangas et BD pour cette tranche d’âge ont été réunis, ou encore de mettre en valeur les ouvrages sur le fonds lorrain.

N’hésitez pas à consulter le catalogue en ligne sur le site de la Médiathèque : mediatheque@basse-ham.fr

A noter que l’enveloppe dépenses de la Mairie pour ce projet a bénéficié d’une subvention du Département de la Moselle pour l’achat du mobilier et du fond à hauteur de 50% du prix final, et également des recettes de vente de livres et CD faite par la Médiathèque à la brocante du 8 mai dernier.

La clim’ à la Médiathèque

Durant sa fermeture, le bâtiment a également pu être équipé d’un système de climatisation à l’étage. Un confort non négligeable durant les fortes chaleurs estivales pour le personnel et l’équipe de bénévoles, les lecteurs et le public qui participe aux nombreuses animations qui se déroulent sur place (exposition, clubs adultes et ados, activités vacances, soirée familiale etc...).



Le fonds lorrain est désormais mis en valeur

Dans le cadre de la Manifestation
Les Passerelles, la Médiathèque de
Basse-Ham accueille un rendez-vous
littéraire et musical



Avec **Hélène Laurain**, autrice
du roman **Tambora**

VENDREDI 17 OCTOBRE 2025 À 20H

Gratuit sur
inscriptions
mediatheque@basse-ham.fr
ou 03 82 82 19 74

Sur place : vente de
livres assurée par la
librairie Hisler BD Bis
de Thionville

Thierry

Passionné...

par sa fonction de pompier



Le contact avec la population est ce qui motive depuis près de 30 ans Thierry Triffaut, Lieutenant de l'Unité Opérationnelle des Sapeurs-Pompiers de Basse-Ham. Une part d'adrénaline, une autre d'humanisme font la vie de ce héros du quotidien. Portrait.

Thierry, comment vous est venue cette vocation ?

Au hasard ! En 1998, j'ai alors 15 ans et à Basse-Ham, les jobs d'été étaient d'office donnés aux jeunes qui s'engageaient chez les pompiers communaux. Et comme je voulais travailler, je me suis donc inscrit chez les pompiers ! Au final, ça m'a plu et je ne me suis plus arrêté ! La première fois que j'ai porté l'uniforme, j'étais fier, c'était symbolique, on se dit que ça y est, on peut enfin intervenir. Toute la famille me prenait en photos (rires) mais moi je n'ai jamais eu d'ambition particulière, ce qui compte pour moi depuis mes débuts, c'est d'aider les gens. Après, comme certaines distinctions peuvent vous amener des faveurs comme tenir une lance ou s'occuper d'une équipe, c'est sûr que vous passez certains échelons, mais moi, je ne cours pas du tout après les distinctions.

On imagine que vous avez vécu des situations marquantes au cours de ces 27 années...

Oui bien sûr, je me rappelle de ma première intervention particulière, il s'agissait d'une personne qui s'était noyée. J'étais très jeune mais l'équipe autour de moi m'a presque chouchouté en m'entourant de bienveillance, et tout s'est bien passé. Encore aujourd'hui, rien ne me freine en mission, d'être en groupe finit par vous booster et si je vois qu'un équipier flanche, je me dois de le protéger pendant et après l'intervention. Les pompiers, c'est un peu notre deuxième famille alors on prend soin les uns des autres. Dernièrement, il y a eu les fameuses inondations où l'on a comptabilisé 35 interventions, c'était une grande mission, mais on s'est aussi rendu compte qu'on ne pouvait pas être partout, on a fait au mieux humainement et techniquement.

Est-ce que ça vous paraît compliqué de concilier vie de famille, travail et astreinte chez les pompiers ?

Au final, pas tant que ça une fois que vous avez fait votre formation ! J'arrive à être présent pour ma famille, faire mon activité professionnelle et me rendre disponible chez les pompiers. On a une application en ligne pour s'inscrire en donnant nos disponibilités ponctuellement, donc tout peut s'agencer sans soucis. Et puis, une chose que les personnes ne savent peut-être pas, on peut aussi choisir son



Thierry Jeune Sapeur Pompier

engagement, en étant disponible pour le secours à la personne et pas les incendies par exemple ou modifier son engagement au fil des années selon son âge et sa condition physique.

Vous avez dû voir pas mal de choses évoluer au cours de ces dernières années ?

Oh oui ! Au tout début, quand la sirène sonnait, on courait tous à la caserne et donc parfois on était même trop nombreux pour l'intervention alors que maintenant, il faut s'être inscrit sur l'astreinte, on est bipé et à l'inverse, il peut manquer des pompiers. Ce système en ligne facilite les choses, je choisis d'être disponible tel jour, durant telle période et je peux décider de ça même quelques minutes avant. Nos missions ont également évolué : le feu fait moins partie du quotidien et en 2024, il est arrivé en 2ème position à part égale avec des missions diverses. Nous sommes intervenus à hauteur de 70% sur du secours à la personne qui comporte les malaises, les accidents de la route, les chutes etc... Et puis, il y a quelques années, on gérait également les nids de guêpes qui pouvaient représenter jusqu'à 50% de nos interventions avec 2 voire 3 nids à retirer par jour en période estivale, alors qu'aujourd'hui c'est fini et c'est tant mieux, ça nous laisse le temps pour d'autres missions.

Vos enfants doivent vous voir comme un vrai héros...

Peut-être mais parfois c'est drôle aussi... Il n'y a pas longtemps, ma fille avait une marque qui lui faisait mal, elle a attendu que je rentre pour me la montrer en panique, mais il s'agissait juste d'une piqûre de moustique (rires). Mon deuxième fils est entré chez les JSP, donc je me dis qu'en tout cas, ça suscite aussi des vocations.



Feu de garage

Dur dur de recruter

Thierry : « En 2025, le panel de loisirs est très développé, on joue de chez soi sur les réseaux et en ligne. Autour de soi, il y a aussi beaucoup plus d'activités et de clubs qu'il y a 25 ans. Donc, faire venir les jeunes chez les pompiers est compliqué. Quand ils s'inscrivent comme Jeunes Sapeurs-Pompiers, je ne freine personne, au contraire, j'ai confiance en eux ! »

Tous nos voeux
à ces couples

Mariage



Anniversaire de mariage



*Ils nous
ont quittés*

M. Rodolphe, dit Rudy, Dietsch - 82 ans

Mme Odette Kuntz - 88 ans

Mme Irène Blanc - 98 ans

Mme Lucie Kreppert - 92 ans

M. André Burg- 88 ans

Mme Aline PONCELET - 85 ans

Naissance

Félicitations
aux heureux
parents



"C'est avec une immense joie que Marine KRIEG et Gaëtan ANTOINE vous annoncent la naissance de leur petit garçon, Mattia. Il vient agrandir leur foyer aux côtés de sa grande sœur Gianna ."



Nous avons la grande joie d'annoncer la naissance de notre fils, Gianni, venu au monde le 11 juillet 2025 pour notre plus grand bonheur. Son arrivée remplit notre foyer d'amour et de tendresse. Nous sommes comblés et heureux de partager cette belle nouvelle avec la communauté.

Morgane DESFORGES et
Guillaume DUCHOSSOY-KIEFFER



Bienvenue à Valentin né le 2 août à 10h26. Du haut de ses 49cm pour 2,765kg, il fait le bonheur de la famille Mangeol.





Jean-Michel Kurth nous raconte BASSE-HAM **AUTREFOIS**



Bildstocks et calvaire

A la découverte du patrimoine religieux...

Ils sont 9 et font partie de l'Histoire et du patrimoine de la commune.

Les bildstocks* et croix calvaire sont l'œuvre de sculpteurs d'origine modeste, pour la plupart inconnus. Ces monuments ont bravé les guerres, les siècles et le climat. En 1978, afin de permettre leur conservation, le Préfet de la Moselle adressait une circulaire à tous les Maires pour constituer un recensement des bildstocks et calvaires datant du Moyen-Age jusqu'en 1830. En janvier 1980, la commune de Basse-Ham a adressé ce recensement aux Bâtiments de France qui a classé « monument historique » 3 bildstocks inscrits également au Service Inventaire et Patrimoines de la Région Grand Est. Voici une petite balade pour en savoir plus sur ces œuvres. En route !

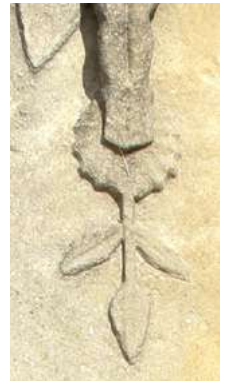
**bild – image / stock – bâton*



CALVAIRE DE LA GARE

📍 Entre le 9 et le 11 avenue de Nieppe

La croix très sobre date de 1841. Elle présente un Christ de facture "grossière" dont les pieds reposent sur une marguerite. Son fût est octogonal et sur son socle massif sont inscrites les initiales "IROA". Il est appelé "Calvaire de la gare" car avant sa place actuelle, il se trouvait à côté de l'ancien Café de la Gare au 11 avenue de Nieppe.



BILDSTOCK

📍 Situé dans un jardin privé au n°79 avenue de Nieppe



Datant de 1854, il est en très bon état ! Il est composé d'un socle en pierre massif recouvert d'un plateau qui contient des moulures en doucine (deux courbures de mouvement contraire). Le fût est cylindrique, coiffé d'une lanterne à 4 niches et d'une croix de facture simple avec un Christ.

La niche de face abrite Ste Marie, celle de gauche St Nicolas et celle de droite Ste Catherine.

Sur le socle figure une Pièta.

👁️ Classé Service Régional de l'Inventaire



Collection J-M KURTH

BILDSTOCK DE LA MORGUE

📍 Devant la Morgue

Il date du XVI^{ème} siècle. On peut y voir 4 faces et un fût octogonal coiffé d'un chapiteau angulaire supportant une lanterne à double bâtière couronnée d'une croix. Sa hauteur totale atteint les 2,65m. Jusqu'en 1940, il se situait près de l'ancien pont à 3 arches de la Bibiche. Sur les faces de la lanterne, on retrouve le Christ en croix, St Pierre et St Willibrord, Ste Cunégonde de Luxembourg et son époux Henri II empereur germanique, et enfin St Nicolas et St Jude.

👁 Il est classé au Service Inventaire et Patrimoines de la Région Grand Est et au Monument Historique depuis 1980.



Collection J-M KURTH



Collection J-M KURTH

BILDSTOCK DEVANT L'ORATOIRE NOTRE DAME

📍 A hauteur du n°155 avenue de Nieppe

Ce monument est né de la dévotion d'une famille de donateurs hamois en 1614. Il est constitué de 4 faces et d'un fût quadrangulaire ornementé de têtes d'anges. Sur la face antérieure, un écusson porte les attributs d'un boucher ou d'un tueur de cochon.

Il comporte 3 inscriptions :

- "Im jahr 1614, Jacob André Von Ham und seine Hausfrauen haben dises kreuz aufrichten" Traduit par "En 1614, Jacob André de Ham et son épouse firent ériger cette croix"
- "Kinder Maria und Margreta": Les enfants Maria et Margreta
- "Johnes Suchne" qui désigne une personne.

La lanterne est couronnée d'une croix fleurdéliée (ornée de lys) dont les 4 niches contiennent le Christ en croix, St Willibrord, St André et St Nicolas.

👁 Classé Monument De France et Service Régional de l'Inventaire



Collection J-M KURTH



LA CROIX DE LA PESTE

HAUTE-HAM

📍 Contre la tour du clocher de la Chapelle St Marc à Haute-Ham

Du haut de ses 4m, cette croix calvaire a été érigée par les survivants de la terrible épidémie de peste qui a sévi de 1530 à 1533, causant la mort de 250 personnes. Elle est l'œuvre des Compagnons de Mairy. C'est un bildstock avec un fût octogonal sur un socle dont l'écusson porte la date de 1533 et quelques lettres. Un groupe de calvaires repose au-dessus au centre. Le Christ y est crucifié et couronné d'épines.

Sur la gauche, nous retrouvons Marie et sur la droite St Jean. La tête de mort qui se trouve sous les pieds du Christ est le symbole typique des croix d'épidémie. Tous les personnages sont abrités par un élégant auvent à 2 pans inclinés et concaves.

Jusqu'en 1955, la Croix de la Peste se trouvait adossée contre l'ancienne chapelle.

👁️ Classé Monument De France et Service Régional de l'Inventaire



Collection J-M KURTH



BILDSTOCK

📍 Situé dans un jardin privé au n°79 avenue de Nieppe

Datant de 1854, il est en très bon état ! Il est composé d'un socle en pierre massif recouvert d'un plateau qui contient des moulures en doucine (deux courbures de mouvement contraire). Le fût est cylindrique, coiffé d'une lanterne à 4 niches et d'une croix de facture simple avec un Christ.

La niche de face abrite Ste Marie, celle de gauche St Nicolas et celle de droite Ste Catherine.

Sur le socle figure une Pièta.

👁️ Classé Service Régional de l'Inventaire



Collection J-M KURTH



BILDSTOCK

📍 En bordure de jardin au n°15 rue de la Chapelle

On peut dater ce bildstock approximativement vers 1725. Son fût cylindrique repose sur un socle en gros appareil, un bas-relief funéraire a été rapporté en applique contre le socle.

Au sommet du fût, sur un chapiteau cannelé avec des motifs corinthiens (grecs), se dresse un groupe de calvaires. On y retrouve le Christ en croix, couronné d'épines, ses pieds reposant sur une tête. Deux autres personnages se tiennent, de part et d'autre. Le sommet du calvaire est cerné de 4 têtes d'anges.

👁️ Classé Service Régional de l'Inventaire



Collection J-M KURTH

CALVAIRE

📍 Situé dans Jardin privé au n°8 rue du Canal

Erigé en 1750, le monument est en mauvais état. Le fût cylindrique repose sur un socle massif surmonté d'une croix de pierre. De chaque côté se trouvait un personnage mais l'un des deux a disparu et le deuxième est en partie détruit. Sur la base a été inscrit le nom des donateurs (famille Becker) qui possédaient la brasserie de Basse-Ham.



Collection J-M KURTH

LA CROIX DU KIRCHWEG

📍 4 rue de l'école, contre le garage d'un particulier

C'est un bildstock à une face, datant probablement du XVII^{ème} siècle et qui repose sur un socle carré. Bien que composé d'un fût cylindrique, il possède un côté plat car il était adossé contre un mur avant de se trouver à sa place actuelle. Le Christ y est représenté avec une chevelure abondante et ses pieds, côte à côte. A droite, nous pouvons voir Marie et à gauche St Jean.

Elle se trouvait jusqu'en 1976, au Kirchweg, en sortant de Haute-Ham, en bordure d'un jardin.



Le saviez-vous ?

Le mot "calvaire" date du XII^e siècle. Il est alors emprunté du latin chrétien calvaria, "crâne", traduction du grec "kranion", qui lui-même vient de l'araméen "gulgoltâ" qui désigne le crâne, le sommet faisant référence à la colline où le Christ fût crucifié.

(Source : Dictionnaire de l'Académie française).

Le terme "bildstock" a été proposé pour la première fois en 1934. Il reprenait un terme d'origine allemande à savoir une image (bild) sur un bâton (stock) pour une croix de chemin tout à fait particulière, destinée à être vue sur quatre ou trois côtés.

(Source : Confrérie St Nicolas de Yutz).

Ani Dream

Dylan Kets, éducatrice comportementaliste canin et félin



Passionnée par les animaux, Dylan propose ses services pour venir en aide aux propriétaires de chiens et de chats qui rencontreraient des soucis relationnels ou comportementaux.

L'éducatrice travaille sur :

- des problématiques concrètes telles que les éliminations hors litière, l'agressivité, les aboiements, les conflits avec d'autres animaux
- l'entente et la compréhension entre l'animal et son propriétaire.

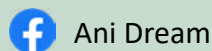
Certaines séances peuvent être réalisées en visio et des animations de « nose-work » sont proposées pour développer la complicité avec le chien.

Ani Dream se déplace sur le secteur Thionville-Metz-Luxembourg.



Toutes les infos :

Tél : 07 72 00 60 45 / Mail : contact@ani-dream.fr



Delphine Genois

Un nouveau salon de coiffure et barbier



De gauche à droite : Delphine Genois et Sarah

Delphine Genois ouvrira les portes de son salon le 1er octobre prochain, entourée de Sarah, manager, et Célia, junior en BP, 2ème année. Mme Genois reprend le salon "Marie-Ange", place Renoir, dans une démarche éco-responsable. Elle proposera notamment des produits avec fort pourcentage d'agents naturels, le recyclage des cheveux via Capillum, etc... La réservation est disponible par téléphone ou en ligne.

HORAIRES

Mardi 8h30/18h

Mercredi 8h30/12h

Jeudi 8h30/18h

Vendredi 8h30/19h30

Samedi 8h30/16h30

RESERVATION : reservationcoiffeur.fr/delphine-genois / 06 32 85 00 57

Trois orthophonistes installées place Renoir

Après avoir exercé dans d'autres communes, Mesdames Larmet, Le Maitre et Hay ont décidé de poser leurs valises à Basse-Ham.

En plus de leur travail qui porte sur le langage oral et écrit, chacune est formée dans des domaines bien précis :

- Fanny LARMET en cognition mathématique, pathologie neurodégénérative, AVC et tumeur cérébrale,
- Solène Le Maitre en oralité nourrisson et enfant en bas-âge, troubles oro-myofonctionnels, autisme et pathologies génétiques,

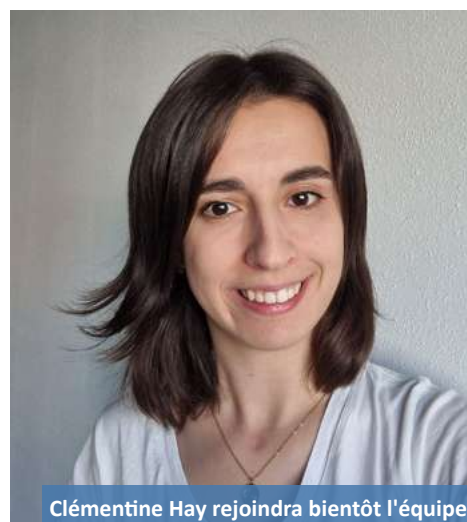
- Clémentine Hay (qui prendra ses fonctions en novembre prochain) en pathologie neurologique et communication améliorée et alternative.

Ces spécialistes reçoivent du lundi au vendredi sur rendez-vous au 03 82 52 67 37 au 3 place Auguste Renoir.

Liste d'attente disponible en ligne : www.docorga.com



De gauche à droite : Solène Le maitre et Fanny Larmet



Clémentine Hay rejoindra bientôt l'équipe



Retrouvez l'annuaire complet des services de santé, paramédicaux et bien-être présents dans la commune sur le site : www.basse-ham.fr/Commune/VIE-ECONOMIQUE-SANTE

Emprunter un instrument de musique en médiathèque, ça vous dit ?

C'est le pari lancé par le Département de la Moselle ! Il propose aux adhérents des bibliothèques et médiathèques du réseau d'emprunter gratuitement un instrument de musique durant un mois (renouvelable une fois).

Chaque instrument est fourni avec une liste de ressources d'auto-apprentissages.

Comment faire en pratique ? Pour réserver et emprunter un instrument, vous pouvez, en tant qu'adhérent à la médiathèque de Basse-Ham, faire votre demande en présentant une attestation d'assurance pour le mois d'emprunt ; les bibliothécaires s'occuperont ensuite de réceptionner l'instrument et vous préviendront de sa disponibilité. Sinon, vous pouvez vous rendre à la bibliothèque de Nilvange mais dans ce cas, vous devez vous y inscrire au préalable (inscription gratuite).



Plusieurs instruments sont disponibles sur le secteur de Thionville : guitare basse/électrique/sèche, saxophone, flûte traversière, clarinette, harpe celtique et clavier. Mélomane ou curieux, à vous de jouer !

Renseignements : 03 82 82 19 74
mediatheque@basse-ham.fr
moselia.moselle.fr



Pensez aux cours de musique en ligne gratuits disponibles sur Toutapprendre.com ! Petit rappel : il suffit de vous connecter sur le site de la médiathèque via votre compte et il n'y a plus qu'à vous rendre dans l'onglet Toutapprendre et choisir vos cours !!!!!

La Poste : des services à destination des seniors

La Poste propose plusieurs services dédiés aux seniors dont deux pour lesquels elle met à disposition des pochettes explicatives disponibles à l'agence de Basse-Ham.

Vous pouvez ainsi consulter des services seniors tournés vers :

- **LA TÉLÉASSISTANCE** : à domicile et/ou à l'extérieur pour permettre de garantir un maximum de sécurité aux personnes âgées et à leur famille : boîtier, médaillon d'alarme, bracelet, etc...
- **L'ACCÈS SIMPLIFIÉ À INTERNET** avec la tablette numérique « ardoiz » : courses en ligne, rendez-vous médicaux, échanges de photos, visio avec les proches etc...

N'hésitez pas à vous rendre à l'agence postale de la commune où Diane et Viviane vous remettront ces pochettes pour vous familiariser avec ces deux options.

Pour retrouver tous les services seniors (visite du facteur, services à domicile etc...) : www.laposte.fr



LA POSTE

SERVICES SENIORS Veiller sur mes parents

La téléassistance
Bougez, vivez... en toute sécurité Prix de la pochette 19,90 €

AVANTAGES INCLUS dans cette pochette :

- 20 € de réduction** sur la première facture d'abonnement
- + Installation offerte** au lieu de 49 €
- + Le magazine Notre Temps offert pendant 6 mois**

La téléassistance est éligible au crédit d'impôt de 36% applicable aux services à la personne.

Les avantages mentionnés ici sont à destination des seniors de plus de 70 ans résidents en France métropolitaine et de la région de la Corse. Ils sont soumis à certaines conditions d'éligibilité. Pour plus d'informations, consultez le site www.laposte.fr ou appelez le 3920. Les services à la personne sont réservés aux personnes âgées de 70 ans et plus. Les services à la personne sont réservés aux personnes âgées de 70 ans et plus. Les services à la personne sont réservés aux personnes âgées de 70 ans et plus.

L'article 83 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, prévoit que le droit d'expression de l'opposition est désormais également ouvert aux communes de 1000 à 3 500 habitants. Ci-dessous, le texte émanant des 2 élus de la liste «Basse-Ham l'avenir vous appartient».

Basse-Ham, l'Avenir Vous Appartient

A votre écoute !

Période pré-électorale....

Dans le contexte politique actuel (rédaction de cette page le 9 septembre, avec démission du Premier ministre) nul ne sait si les élections municipales auront bien lieu les 15 et 22 mars prochain. Toutefois la sagesse nous recommande de respecter ce calendrier avec le devoir de réserve qui est imposé en période pré-électorale. Celle-ci a débuté officiellement le 1^{er} septembre. Nous nous abstenons donc de toute forme de communication qui sort du cadre habituel de ce bulletin municipal.

Depuis le début de cette année nous constatons un changement dans les habitudes et prises de positions de certaines personnes. Nous ne pouvons que nous féliciter, comme l'a précisé notre sénateur lors de son discours à la soirée des bénévoles du 27 juin dernier, de l'engagement citoyen des habitants de notre commune. En ce qui nous concerne, nous ne changerons pas de comportement jusqu'à la fin de notre mandat dans notre rôle de conseillers municipaux minoritaires. Nous vous invitons à relire notre page réservée dans les précédents **mag'** pour vous en rendre compte.

Certains sujets n'entrent pas dans le domaine de compétence de la commune, mais de la Communauté d'Agglomération Porte de France Thionville. (exemple : La construction par la société WIDEOS de la résidence seniors face au parking de la piscine communautaire)

D'autres sujets, comme la présence en nombre cette année des gens du voyage, sont encore plus délicats et seules une modification et une application stricte des textes de loi pourront résoudre définitivement ce problème.

Au 1^{er} janvier 2026, fusion des deux collectivités, Val de Fensch et Portes de France-Thionville. Que va représenter Basse-Ham avec un seul élu sur les 79 sièges au sein de ces 23 communes et ses 156 000 habitants ?

Crier aux loups ne sert à rien, (*y'a qu'a, faut qu'on...*) soyons réalistes, c'est uniquement par des décisions fortes prises par les élus décideurs, les maires au conseil communautaire en ce qui concerne notre nouvelle Agglo, les députés et sénateurs pour des sujets plus politiques comme les gens du voyage, que les changements pourront se faire.

L'Avenir vous appartient... Nous restons à votre écoute si vous souhaitez échanger avec nous.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée de septembre.



Nathalie Godard-Heintz

Conseillère Municipale

Membre des commissions :

- Information, Communication, des Affaires Culturelles, Associatives, Sportives, de Loisirs, des Fêtes et Animations
- Affaires rurales

Michel Schlemer

Conseiller Municipal

Membre des commissions :

- Travaux
- Urbanisme

Président du C.A.H.

Tél : 06 79 59 36 12

Email : schlemerm@orange.fr

Agenda

Octobre

- **Espace Socio-Culturel**

4, 11 et 18 : Atelier coussins coeurs

- **Hall magasin Intermarché**

10 et 11 : Brioches de l'amitié de 8h à 20h

- **Salle des Fêtes**

12 : Repas paroissial

17 : Soirée théâtre "La Perruche - Les Complices

- **Médiathèque**

17 : Rendez-vous littéraire et musical Hélène Laurain

- **Centre équestre**

25 : Halloween Equidés Hamois

Novembre

- **Espace Socio-Culturel**

8 : Marche des Petits Monstres de l'APE

- **Salle des Fêtes**

7 : Soirée théâtre "Vive l'arène" - Globe théâtre 57

11 : Repas des Aînés

15 : Tournoi de Tarot

27 : Don du Sang

- **Place de la République**

11 : Commémoration Armistice de 1918

